



# MORLAAS INFO COVID-19 - #9

*La lettre d'information de la commune*

*du vendredi 22 mai 2020*

## **Le début du déconfinement - Vivre encore avec le virus**

### Le mot du Maire

Morlanaïses, Morlanaïs, Bonjour à toutes et à tous,

Malgré les annonces de déconfinement, la crise sanitaire que nous traversons n'est pas terminée et nous sommes condamnés à vivre et à nous comporter avec la présence du virus qui nous impose des gestes barrière dans tous les lieux où nous nous déplaçons. Les effets sont et seront dévastateurs tant l'impact sanitaire dans nos activités, y compris au travail, et les mesures financières abyssales prises pour accompagner la carence économique pèseront sur notre avenir.

Dans ma lettre d'information n°2, je vous faisais part des initiatives prises par la collectivité pour faire face aux problèmes posés, notamment à la vigilance portée aux personnes isolées et les plus fragiles.

Aujourd'hui, l'école a repris de façon progressive pour 124 enfants volontaires. Grâce à cet accueil partiel, à l'optimisation des mesures de prévention et à un engagement sérieux du personnel enseignant et du personnel communal, la rentrée du 12 mai s'est effectuée dans la sérénité et la responsabilité.

Cependant, au vu des protocoles sanitaires (63 pages de recommandations), des questions se posent pour la rentrée en septembre des 450 élèves de Morlaàs qui devront être répartis en groupes de 15 pour l'élémentaire et 10 pour la maternelle : distanciation physique, garderie, cantine, locaux, coûts ?

Jusqu'à ce jour, les collectivités locales ont supporté toutes les dépenses liées au Covid-19. Il est à craindre que l'on nous demande encore plus, notamment pour le périscolaire. Il est à remarquer que les maires, négligés et rendus à une maigre considération, retrouvent des responsabilités quand les difficultés du pays apparaissent ...

Je me réjouis que l'activité commerciale et la reprise du travail se normalisent de plus en plus avec, certes, un handicap assez lourd. Bon courage. Espérons que le virus soit maîtrisé.

La date du 26 mai a été retenue pour l'installation du nouveau conseil municipal élu le 15 mars. Je souhaite une pleine réussite à la nouvelle équipe.

Pour ma part, c'est aussi la fin officielle de mon mandat et de celui de l'équipe municipale qui m'a accompagné. Nous avons été prolongés malgré nous pour cause de coronavirus.

J'ai fait face à cet état de crise avec toute l'écoute possible et en prenant dans l'immédiateté les décisions que j'ai crues utiles pour la sérénité dans Morlaàs. Je vous souhaite bon moral et vous recommande beaucoup de prudence.

Je vous assure, une fois encore, de mes sentiments dévoués et les plus cordiaux.

Bien à vous.

Dino Forté, Maire de Morlaàs.

### Installation du Conseil municipal

La séance d'installation de votre nouveau conseil municipal élu le 15 mars dernier se tiendra comme prévu le mardi 26 mai à 20 heures exceptionnellement dans la salle de réception au rez-de-chaussée de la mairie. La séance sera publique mais le public sera accueilli en nombre très limité (15 personnes) et devra porter un masque. Les nouveaux conseillers municipaux ont vu débiter leur mandat le 18 mai. Ceux du Maire et des adjoints commenceront le 26 mai.

### Déchetterie

Des contrôles peuvent être effectués sur les cartes grises à l'entrée de la déchetterie de Morlaàs afin de n'accepter que les particuliers résidant dans la communauté de communes Nord Est Béarn.

*Mairie de Morlaàs - Lettre d'information n°9 - Vendredi 22 mai 2020*

## Fonctionnement des écoles

Les 2 semaines de reprise dans les écoles morlanaises se sont bien déroulées. Les parents jouent le jeu en fonction des directives des directeur/trices d'école et les enfants s'adaptent à ces nouvelles contraintes. Une nouvelle étape sera franchie le 25 mai avec la réouverture des 3 classes restantes à l'école primaire Jean Moulin.

En fonction du nombre d'élèves ayant répondu favorablement pour un retour à l'école, un système de roulement pourra être mis en place pour respecter la limite de 15 enfants par classe.

Début juin, ce devraient être 170 enfants qui seront accueillis simultanément dans les 3 écoles publiques sur les 460 que compte la commune.

## Les masques ont été distribués

Les élus municipaux (actuels et futurs) et quelques personnes volontaires ont distribué des masques aux morlanaises et aux morlanaïes le week-end dernier.

La connaissance de la composition des foyers n'étant pas parfaite, il se peut qu'il y ait eu quelques oublis. Si vous êtes dans ce cas, vous pourrez, pour récupérer vos masques, vous présenter à l'accueil de la mairie muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et, le cas échéant, de votre livret de famille.

**RAPPEL :** Même si la gratuité est de mise, celles et ceux qui le souhaitent peuvent apporter une libre participation. Une urne est à votre disposition à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture (8h30-12h et 13h30-17h). Les fonds récoltés seront entièrement reversés au Centre Communal d'Action Sociale pour bénéficier aux plus démunis sous la forme d'aides d'urgence ou de bons alimentaires.

## Bibliothèque

L'activité de la bibliothèque reprend progressivement. Un peu plus de 500 livres ont été rapportés cette semaine pendant les permanences. Les usagers sont contents que l'activité reprenne même partiellement. Ils sont très respectueux des consignes et portaient tous un masque.

Vous pouvez dès à présent réserver des ouvrages via le catalogue en ligne (<https://bibliotheque-morlaas.fr/>), sur appel téléphonique ou par mail. Une quarantaine de 10 jours étant imposée aux ouvrages, vous serez contacté quand votre « commande » sera disponible.

## Activités des associations

Nous attendons d'un jour à l'autre les nouvelles directives concernant l'éventuelle reprise des sports collectifs et des associations. Elles seront communiquées dès que reçues.

L'accès aux installations de la commune reste interdit pour le moment.

## Restez vigilants pendant ce début de déconfinement !

Respectez les gestes barrières et la distanciation physique « en tout lieu et toutes circonstances ». Les réunions de plus de 10 personnes sont toujours interdites sur la voie publique ou dans un lieu public. (Décret n° 2020-545 du 11 mai 2020).

Vous pouvez vous inscrire pour recevoir cette lettre d'information par mail en laissant vos coordonnées à [contact@mairie-morlaas.fr](mailto:contact@mairie-morlaas.fr) ou en vous inscrivant par le formulaire sur le site internet de la mairie.

### Portez-vous bien !

### **Gardez vos distances et protégez-vous ainsi que votre entourage !**

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains  
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans  
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs  
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades